

Questions orales

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, il est évidemment dans l'intérêt de tout le monde que nous puissions avoir accès à de nombreux marchés et à de multiples sources pour obtenir des prêts hypothécaires, et ne soyons pas forcés de nous adresser à seulement une, deux ou trois grandes institutions. J'aimerais beaucoup savoir quelle sera l'attitude du parti du député au moment où nous présenterons le plan de protection hypothécaire. Si son parti a l'intention de s'y opposer, comme j'ai de bonnes raisons de le croire, je me demande ce qu'il est prêt à offrir aux Canadiens qui, depuis le 1^{er} mars, s'attendent à pouvoir bénéficier d'un régime d'assurance qui pourrait dans une large mesure les protéger contre les augmentations inattendues des taux d'intérêt.

[Français]

ON DEMANDE LA FIXATION DES TAUX D'INTÉRÊT À UN NIVEAU RAISONNABLE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, le ministre n'a pas répondu à ma question. Peut-être pourrais-je poser une question supplémentaire. Comme l'honorable ministre le sait, durant les années 1960, le taux hypothécaire était fixé par le Parlement du Canada à 6 p. 100. L'honorable ministre peut-il nous dire maintenant s'il est prêt à faire la même chose, en d'autres mots, est-ce qu'il est prêt à présenter un projet de loi fixant le taux hypothécaire à un niveau raisonnable pour les gens ordinaires du Canada, parce que les Canadiens et les Canadiennes n'ont pas aujourd'hui l'argent nécessaire pour acheter une maison?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je ne suis pas spécialiste de ces questions, excepté qu'il me semble que lorsque nous avons accès à une certaine quantité d'argent que sont les épargnes des Canadiens, et qu'il y a à ce moment-là une possibilité d'investir ces épargnes dans des institutions financières ordinaires ou dans des hypothèques, la proposition de l'honorable député ferait en sorte que les sommes d'argent réservées aux hypothèques pour le logement seraient rapidement épuisées. J'aimerais entendre ce que l'honorable député propose comme alternative.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU SOUS-SECRÉTAIRE DU MINISTÈRE DE L'INFORMATION DU KOWEÏT

M. le Président: Je me permets d'attirer l'attention des députés sur la présence à la tribune de Son Excellence le Cheik Nasser Mohamed Al-Ahmed Al-Jaber Al-Sabah, sous-secrétaire du ministère de l'Information du Koweït et président du comité d'information sur le pétrole des États du golfe Persique.

Des voix: Bravo!

* * *

LES PÊCHES

LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI SUR LES PÊCHES DE LA CÔTE OUEST

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Pêches et

des Océans. Il y a quelques semaines, dans un discours qu'il faisait à Vancouver, le sénateur Jack Austin déclarait qu'un projet de loi sur les pêches de la côte du Pacifique serait présenté sous peu et qu'il espérait le voir adopté rapidement à la Chambre. Or, cette annonce remonte à plusieurs semaines. Ces rumeurs ne sont pas nouvelles, elles circulent depuis de nombreuses semaines. Un projet de loi sur les pêches du Pacifique sera-t-il présenté durant la présente session et si tel est le cas quand?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je suis fort heureux que mon ami m'ait posé cette question. J'ai tout lieu de croire que je serai en mesure de présenter un projet de loi sous peu. Je tiens des consultations de dernières heures. Si elles sont fructueuses, je pourrai proposer une politique que le député, j'espère, pourra appuyer. La semaine prochaine, je consulterai le gouvernement de la Colombie-Britannique pour obtenir son appui. Après quoi, il faut espérer que la Chambre adoptera cette nouvelle politique.

LA DATE DE LA MISE EN APPLICATION

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur le Président, si nous sommes effectivement saisis de ce projet de loi, dans quelle mesure ses dispositions s'appliqueront-elles à la saison en cours ou peut-être encore ne s'appliqueront-elles que plus tard, voire même dans un an?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, il serait peu judicieux, je crois, de commencer à donner des détails sur ce projet de loi dès aujourd'hui. Toutefois je peux dire ceci à mon honorable ami que mon objectif est de remédier le plus rapidement possible aux difficultés qu'entraîne la surabondance de la flotte. Si les négociations en cours sont fructueuses, et j'ai l'appui de mon honorable ami, j'espère que d'ici la fin de l'année civile, nous pourrions en grande partie résoudre le problème causé par cette surabondance. C'est, bien entendu, si j'obtiens la collaboration de tous les intéressés.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE PROJET D'ACHAT AU COMPTOIR

M. Henri Tousignant (Témiscamingue): Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre du Travail, responsable de la Société canadienne des Postes. Est-ce que ce dernier serait en mesure de nous décrire la situation en ce qui a trait au fameux projet de la Société d'agir comme entrepreneur, et je dis bien intentionnellement «entremetteur», pour une compagnie qui s'appelle «Distribution aux Consommateurs»? Est-ce que la Société canadienne des postes a l'intention d'étendre ce projet pilote à la grandeur du Canada? Si oui, nous allons partir en guerre officiellement contre cette société. Si non, a-t-il l'intention de «mettre la hache» dans ce fameux projet?